

## RÉSEAU D'INFORMATION COMPTABLE AGRICOLE

# Les résultats économiques 2018 se redressent en viticulture

Selon les filières, les résultats économiques annuels sont à nouveau très hétérogènes. Les exploitations viticoles retrouvent un niveau de résultat habituel après deux années marquées par les aléas climatiques. Stables pour les céréaliers, ils sont en retrait chez les éleveurs confrontés notamment au manque de fourrage.

Les résultats économiques des exploitations « moyennes et grandes » (voir définition page 5) de Nouvelle-Aquitaine, toutes orientations de production confondues, s'améliorent en 2018, de façon plus accentuée qu'en France métropolitaine.

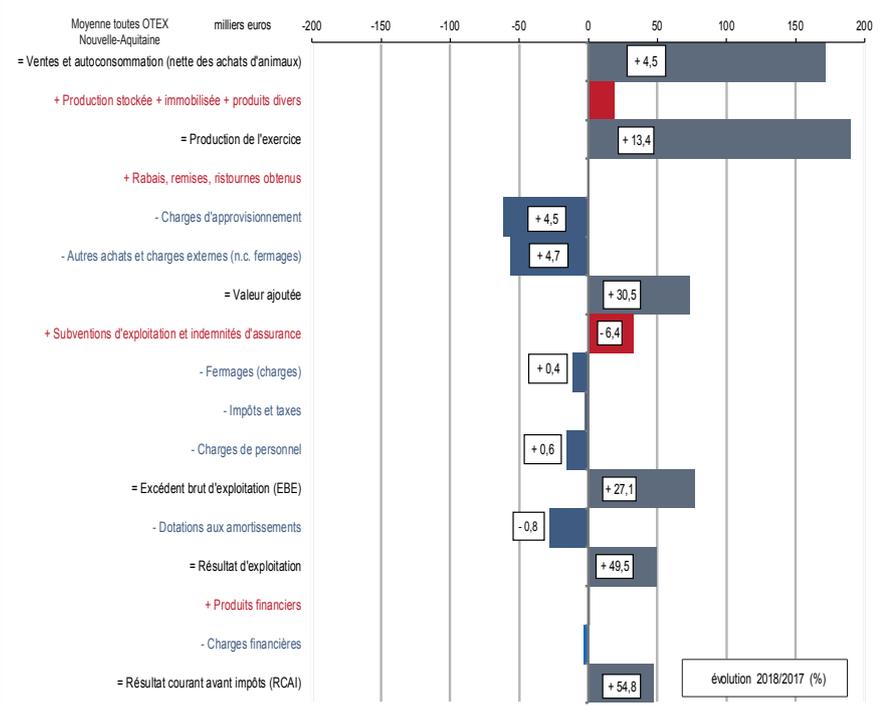
L'excédent brut d'exploitation (EBE) s'établit dans la région à 76 700 euros, en hausse de

27 % contre une progression de 4 % pour la moyenne française. Le résultat courant avant impôts (RCAI) - hors cotisations sociales des exploitants - se redresse nettement avec 55 % de hausse dans la région alors que la progression nationale est de 10 %. Rapporté à la main-d'œuvre non salariée, le RCAI atteint 34 900 euros

dans la région, soit près de 5 000 euros de plus qu'en moyenne métropolitaine.

En Nouvelle-Aquitaine, la valeur de la production de l'exercice est en hausse de 13 % tirée par la viticulture, la valeur ajoutée de 30 %, la progression des charges externes et d'approvisionnement étant contenue à près de 5 %.

Figure 1 Soldes intermédiaires 2018 et évolution des différents postes sur un an



Les comparaisons interannuelles sont réalisées sur un échantillon « constant » constitué d'exploitations présentes à la fois en 2017 et 2018 dans la même orientation (soit 88 % de l'échantillon 2018).

Pour tenir compte de l'inflation, elles sont corrigées de l'évolution du prix du produit intérieur brut entre 2017 et 2018.

Toutes les données sont des moyennes par exploitation.

## Des résultats économiques tirés vers le haut par la viticulture

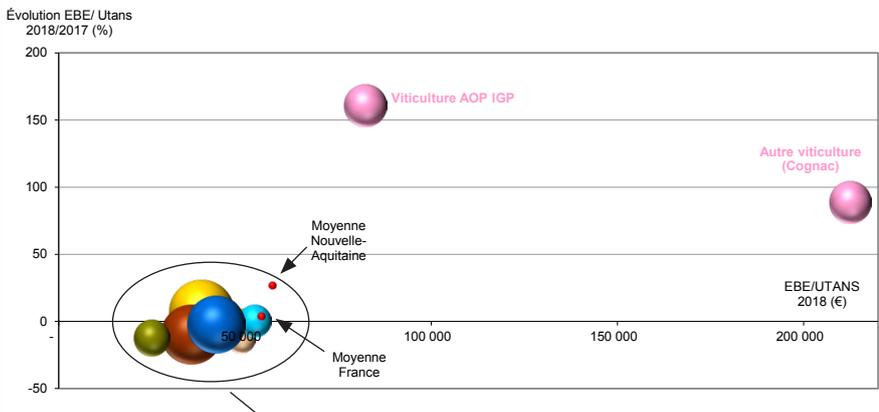
Les exploitations viticoles fortement affectées par les accidents climatiques en 2017 retrouvent un niveau d'excédent brut d'exploitation habituel. Pour les

autres systèmes d'exploitations, les résultats sont plus contrastés avec une dégradation pour les élevages au contraire de la plupart des productions végétales.

Parmi l'ensemble des exploitations de Nouvelle-Aquitaine, la moitié présentent

un EBE plus élevé que celui de l'exercice comptable. Chez les viticulteurs la proportion est de 70 % en AOP IGP et de 90 % pour la zone cognac.

Figure 2-1 Du mieux pour la viticulture au contraire de l'élevage



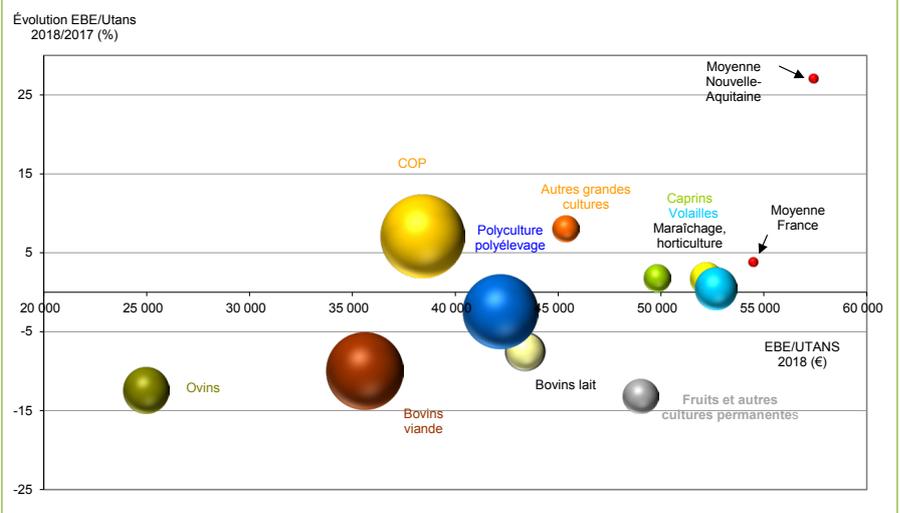
Source : Agreste - RICA

Les cercles sont proportionnels au nombre d'exploitations classées dans l'Otex

La détermination de l'OTEX (orientation technico-économique des exploitations) et de la CDEX (classe de dimension économique des exploitations) d'une exploitation se fait à partir de données physiques: surfaces des différentes productions végétales et effectifs des différentes catégories d'animaux.

À chaque hectare et à chaque tête d'animal est appliqué un coefficient, indicateur normatif de production brute standard unitaire. Ce coefficient de « PBS » (production brute standard) est établi par région, pour chaque production considérée et s'exprime en euro.

Figure 2-2 Une année difficile pour les élevages herbivores



Source : Agreste - RICA

## Un net redressement des résultats en viticulture après deux années difficiles

En moyenne, les résultats économiques des exploitations viticoles sont nettement supérieurs à ceux des systèmes non viticoles. Dans le cognaçais, après deux années d'aléas climatiques, la valeur de la production de l'exercice 2018 augmente de 40 % dont une partie provenant de la valorisation des stocks en eaux-de-vie.

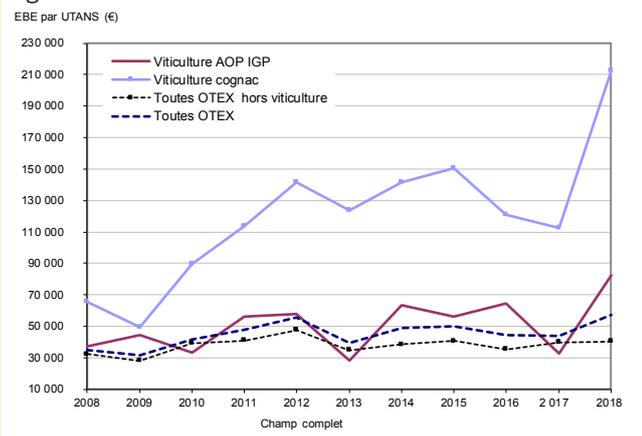
La valeur ajoutée progresse également de 64 %, l'EBE de 90 % et le RCAl de 130 %. Le niveau de l'EBE par unité de travail non salarié culmine à 212 000 euros, valeur la plus élevée des dix dernières années et le RCAl par unité de travail non salarié à 175 000 euros, niveau bien supérieur à celui des autres productions.

Dans les vignobles AOP de la région, les accidents climatiques de l'année 2017 avaient fortement amputé la

production. Celle-ci retrouve en 2018 un niveau légèrement supérieur à ceux de la dernière décennie. L'EBE et le RCAl progressent nettement. L'excédent brut d'exploitation par unité de travail non salarié atteint 82 300 euros, niveau le plus élevé des dix dernières années.

Sur la région, 72 % des exploitations viticoles en AOP-IGP enregistrent une amélioration de leur EBE.

**Figure 3 Productions viticoles**



Source : Agreste - RICA

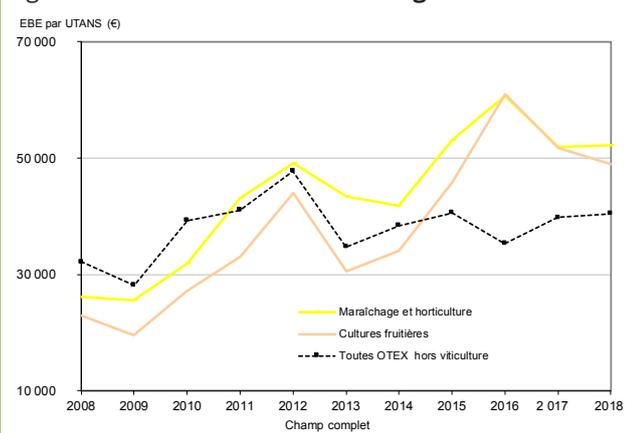
### Une nouvelle baisse des résultats pour les producteurs de fruits et légumes

L'année 2018 n'a pas connu d'épisode de gel printanier mais un printemps doux et pluvieux, un été chaud et sans

pluie avec des orages localisés parfois violents et un manque d'eau persistant jusqu'à mi-octobre. Ces conditions météorologiques ont eu un impact sur les récoltes de légumes et de fruits, de façon plus marquée pour ces derniers, notamment pour les pruneaux.

Les résultats économiques sont stables pour le secteur des légumes mais en baisse pour les arboriculteurs, de plus de 10 % pour l'EBE et 22 % pour le RCAI. Dans ces deux secteurs, deux exploitations sur trois affichent un EBE en retrait sur un an.

**Figure 5 Productions de fruits et légumes**



Source : Agreste - RICA

### Une année de stabilité pour les céréaliers

La campagne de production de céréales, d'oléagineux et de protéagineux (COP) a été morose en Nouvelle-Aquitaine avec des rendements décevants pour la quasi-totalité des cultures en raison de la sécheresse estivale.

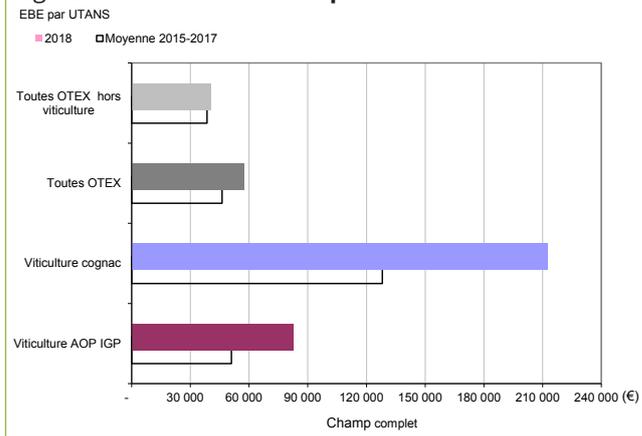
Les cours des principales céréales reprennent des couleurs et permettent de compenser la baisse des volumes produits. Les charges d'approvisionnement et autres charges externes étant maîtrisées,

les résultats économiques sont très légèrement positifs. De plus, du fait d'une diminution des investissements et des charges financières, l'EBE augmente de 7 % et le RCAI de 37 %. Rapporté au travail non salarié, l'EBE atteint 38 400 euros, proche de la moyenne des cinq dernières années. Dans la région, seulement 45 % des exploitations spécialisées en COP ont un EBE en progression

La combinaison d'ateliers animaux et végétaux ou de diverses productions végétales ne permet pas cette année aux exploitations classées

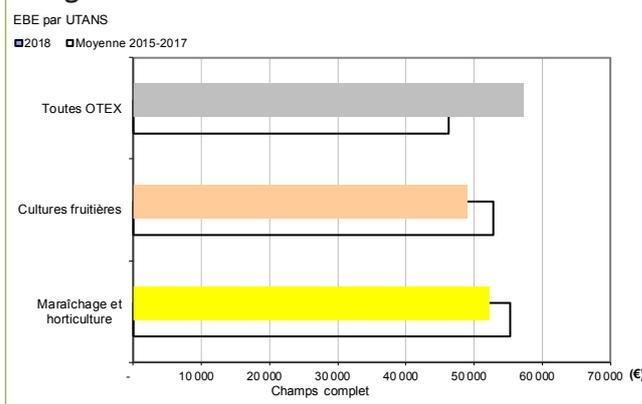
en polyculture et polyélevage de réduire les risques. En effet, d'une part le manque de fourrage lié à la sécheresse a contraint les éleveurs à acheter plus d'aliments. D'autre part les exploitations ayant une partie de leur activité en arboriculture sont confrontés aux difficultés météorologiques évoquées ci-dessus. Aussi, ces exploitations affichent une valeur de production stable mais un RCAI en légère baisse.

**Figure 4 Une bonne année pour la viticulture**



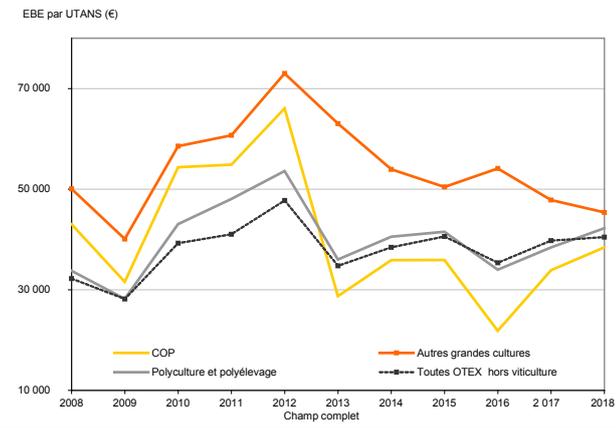
Source : Agreste - RICA

**Figure 6 Une année morose pour les fruits et légumes**



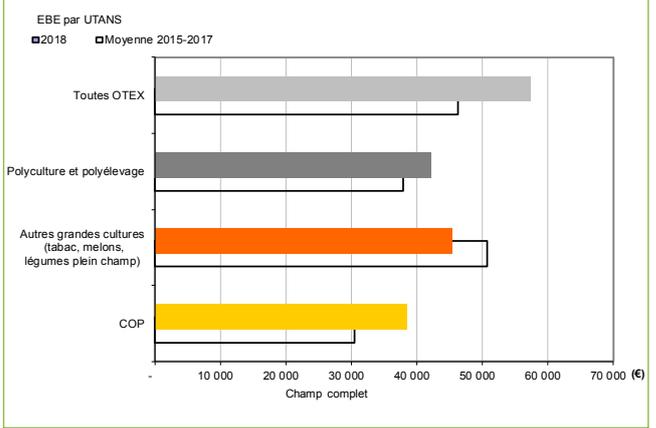
Source : Agreste - RICA

Figure 7 **Productions de grandes cultures**



Source : Agreste-RICA

Figure 8 **Des résultats stables en grandes cultures**



Source : Agreste-RICA

### Les élevages confrontés au manque de fourrage

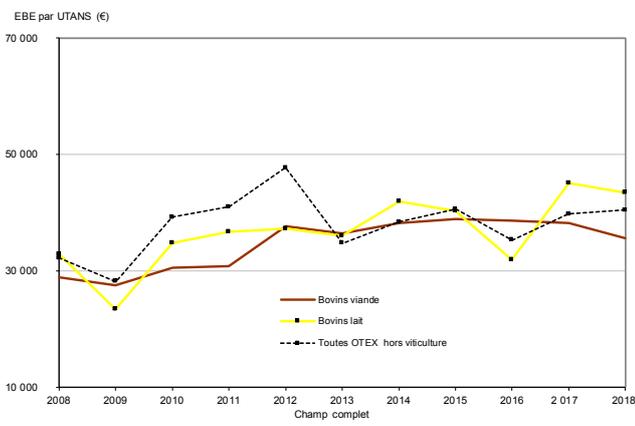
En 2018, le prix du lait de vache est stable mais les élevages spécialisés ont souffert de la sécheresse estivale qui a pesé sur les ressources fourragères. Les charges d'approvisionnement et charges externes augmentent, la valeur ajoutée recule de 12 % et l'EBE de 7 %.

En effet, 60 % des éleveurs laitiers de la région clôturent l'exercice comptable avec un EBE inférieur à celui de l'année précédente. Rapporté au travail non salarié, il s'établit à 43 400 euros, valeur proche de celles des autres éleveurs.

Le rythme des sorties de vaches allaitantes augmente en Nouvelle-Aquitaine pour la deuxième année consécutive en partie à cause de la

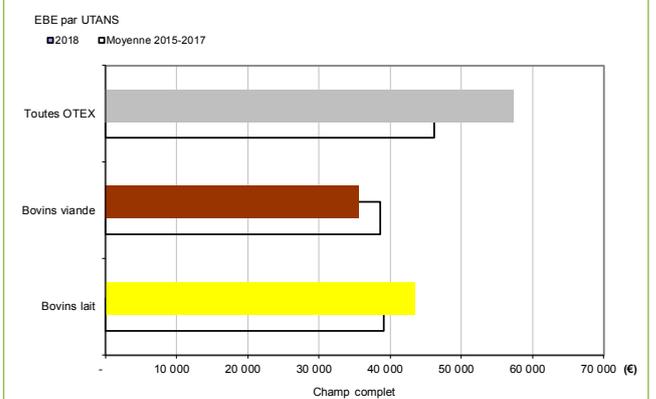
sécheresse estivale. La production se replie de 3 % mais la valeur ajoutée de 29 % compte tenu de la hausse des charges d'approvisionnement (+ 5 %). La baisse des résultats concerne six exploitations sur dix. L'EBE moyen, en recul de 10 %, atteint par actif non salarié 35 600 euros et demeure encore cette année parmi les plus faibles.

Figure 9 **Productions bovines**



Source : Agreste-RICA

Figure 10 **Le manque de fourrage pèsent sur les résultats des élevages**



Source : Agreste-RICA

### Encore une baisse pour les élevages ovins

La production de l'exercice des élevages ovins est une nouvelle fois en retrait cette année (- 4 %) alors que les charges d'approvisionnement s'intensifient. L'EBE recule de 12 % pour s'établir à 25 000 euros par actif non salarié soit 5 000 euros de moins que la moyenne des trois années précédentes et à un niveau inférieur à

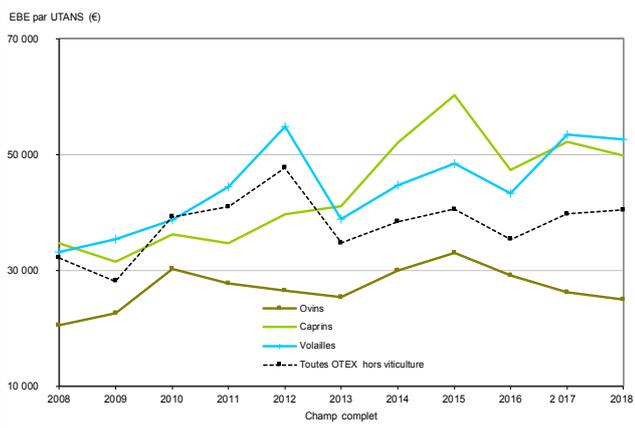
celui de toutes les autres spécialisations. Enfin, deux exploitations ovines sur trois ont un EBE en retrait sur un an.

### La production avicole sort de l'épisode d'influenza aviaire

Après deux années difficiles d'épizootie d'influenza aviaire, la production avicole se rétablit. Toutefois, seulement 40 %

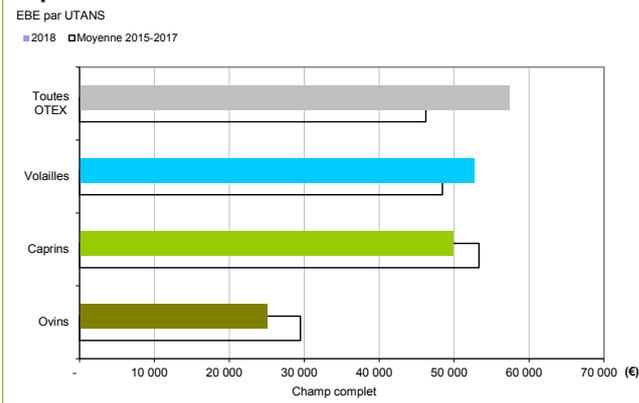
des exploitations avicoles affichent une amélioration de leur EBE. En moyenne l'excédent brut d'exploitation par actif non salarié est stable à 52 700 euros.

Figure 11 Productions ovines, caprines, et avicoles



Source : Agreste - RICA

Figure 12 Des résultats faibles et en baisse pour les exploitations ovines



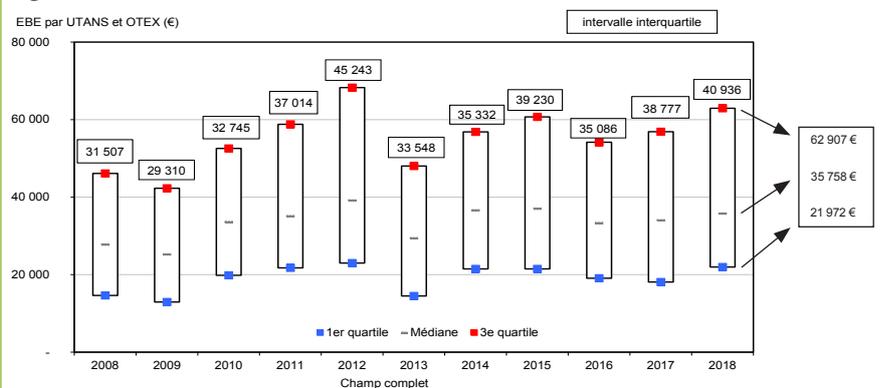
Source : Agreste - RICA

### La dispersion des résultats s'accroît en viticulture

En 2018, si l'EBE moyen par unité de travail non salarié s'établit à 57 400 euros, la valeur médiane (partageant la population des exploitations en deux parts égales) est de 35 800 euros. Pour 25 % des exploitations, l'EBE par exploitant est inférieur à 22 000 euros alors qu'il dépasse 62 900 euros pour les 25 % ayant les résultats les plus élevés. La dispersion des résultats entre exploitations mesurée avec l'intervalle interquartile (\*) s'accroît entre 2017 et 2018 uniquement du fait des exploitations viticoles.

(\*) Étendue des résultats hors prise en compte du quart des exploitations aux résultats les plus faibles et du quart des exploitations aux résultats les plus élevés

Figure 13 Les écarts se creusent

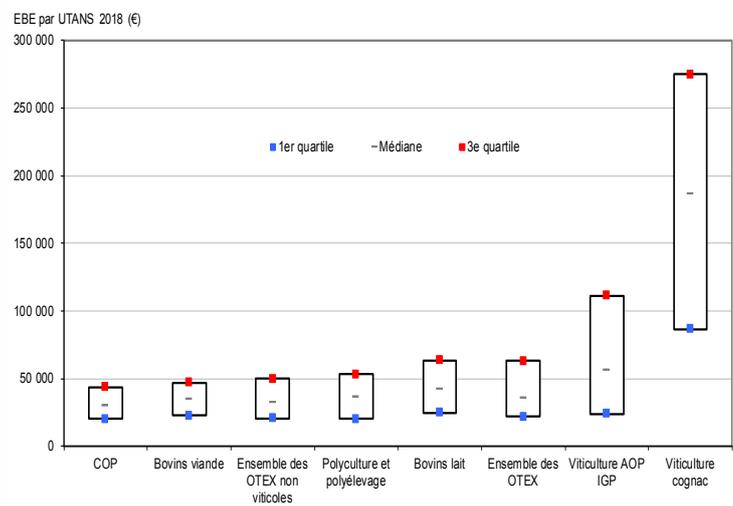


Source : Agreste - RICA

En effet, le niveau de cet indicateur est très différent d'une orientation à l'autre. De plus, les écarts se creusent entre 2017 et 2018, notamment entre viticulture et autres productions. Les exploitations spécialisées en COP ou en élevage bovins lait ou viande forment des groupes plus homogènes.

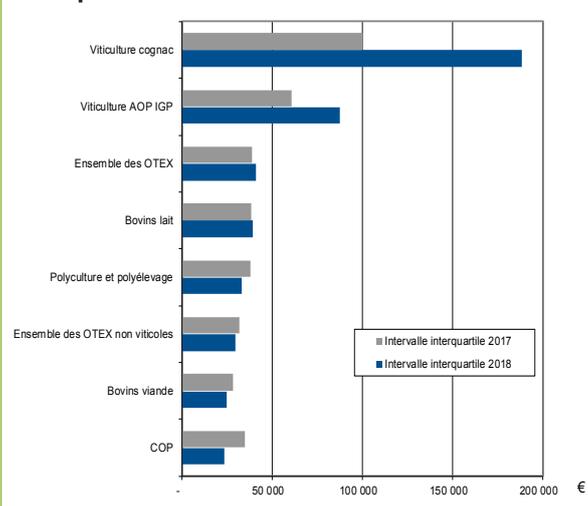
En viticulture, la dispersion explose. En AOP IGP, l'intervalle interquartile augmente de 27 000 euros, soit 44 % sur un an. Pour la viticulture sans indication géographique, incluant le vignoble cognaçais, la progression est de 88 000 euros soit 88 % entre 2017 et 2018.

Figure 14 Faible dispersion pour les exploitations non viticoles



Source : Agreste - RICA

Figure 15 La dispersion se resserre en 2018 pour les exploitations non viticoles

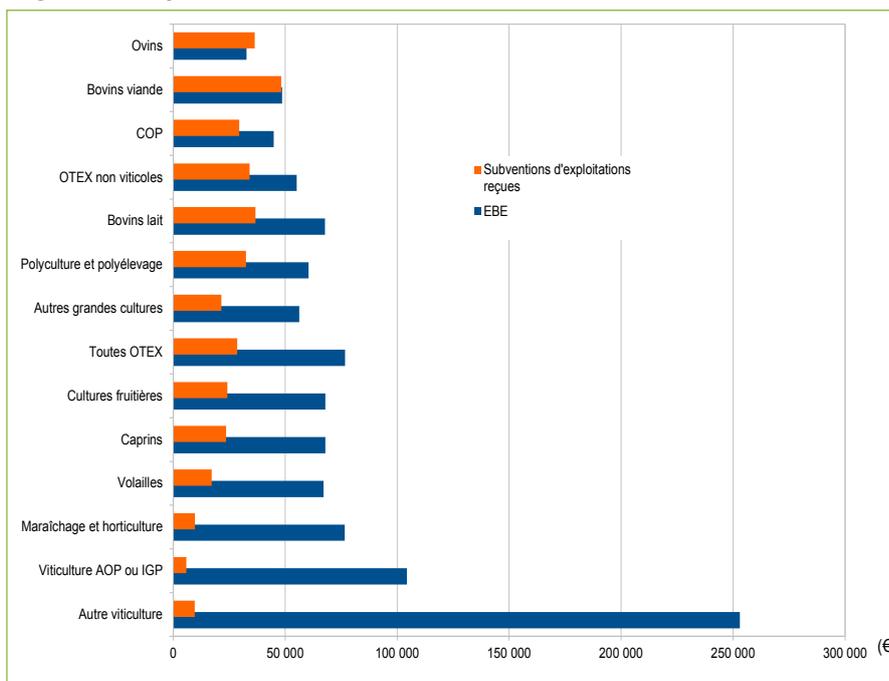


Source : Agreste - RICA

## Les subventions dans l'EBE

La dépendance aux aides est encore très forte cette année. Ainsi, en moyenne toutes orientations confondues, 37 % de l'EBE sont apportés par les subventions en Nouvelle-Aquitaine, la part est de 62 % en excluant la viticulture. Sans les aides, 50 % des élevages allaitants et 60 % des élevages ovins auraient un EBE négatif.

Figure 16 Le poids des subventions dans l'EBE en 2018



Source : Agreste - RICA

### Qu'est-ce que le RICA ?

Le réseau d'information comptable agricole (Rica) est une enquête annuelle, harmonisée au niveau de l'Union européenne. Elle collecte des données comptables et technico-économiques détaillées d'un échantillon d'exploitations « moyennes et grandes », c'est-à-dire

celles possédant une PBS supérieure ou égale à 25 000 €.

Les données collectées permettent notamment d'analyser de la diversité des revenus et celle de leur formation, de dresser des diagnostics économiques et financiers et de simuler l'impact des politiques publiques. Cette enquête permet de comparer les

résultats obtenus pour les différents types d'agriculture européenne.

Environ 7 200 exploitations composent l'échantillon national de métropole, dont 1 118 dans la région Nouvelle-Aquitaine.

Termes employés pour les résultats économiques :

**L'excédent brut d'exploitation (EBE)** est un indicateur des ressources dégagées par la production de l'exploitation agricole, après paiement des charges de personnel mais avant amortissement.

**Le résultat courant avant impôts (RCAI)** est calculé en déduisant les charges d'amortissement comptable et avant déduction des cotisations sociales du ou des exploitant(s).

Le RCAI ou l'EBE rapportés au travail non salarié, notés RCAI ou EBE par UTANS ou par actif non salarié, tiennent compte de la présence éventuelle de plusieurs coexploitants non salarié sur l'exploitation agricole.

[www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr)  
[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
 Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
 Le Pastel - 22 rue des Pénitents Blancs - CS 13916 - 87039 LIMOGES CEDEX1  
 Tél : 05 55 12 90 00  
 Courriel : contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Philippe de GUENIN  
 Directeur de publication : Jean-Jacques SAMZUN  
 Rédactrice en chef : Catherine LAVAUD  
 Rédactrice : Myriam CHÉGUT  
 Composition : Sriset  
 Dépôt légal : À parution ISSN : 2644-9668 © Agreste 2020